

Mauritanie-FMI

100% de la dette effacés

La Mauritanie a bénéficié, mercredi 21 juin 2006, de l'annulation de sa dette vis-à-vis du FMI, soit 49 millions de dollars. Cette mesure prise par le Conseil d'Administration passe un bon coup d'éponge sur l'ardoise du pays, qui bénéficie enfin de l'initiative d'allègement de sa dette. Il devient du coup le 21ème pays à bénéficier de ce mécanisme financier institué par le Fonds Monétaire International qui a oublié 3,67 milliards de dollars que lui devaient certains Etats en développement. Selon le directeur adjoint du FMI, M. Augustin Carstens, "la Mauritanie a fait des efforts importants depuis l'automne dernier, y compris la mise en oeuvre de réformes dans la gestion des finances publiques en particulier dans le contexte des revenus pétroliers et la surveillance des dépenses sociales".

On se rappelle que la délégation du Fonds qui s'était rendu à Nouakchott en mars dernier avait constaté les efforts déployés par les autorités de transition, qui ont fait progresser la Mauritanie sur

la voie de la transparence, du retour de la stabilité économique et des réformes. La Banque Mondiale et le FMI avaient déclaré en décembre 2005 de suspendre l'annulation de la dette mauritanienne, 830 millions de dollars, une décision du G8 qui avait décidé de mettre le pays sous observation pour 6 mois.

Déjà le 8 mai dernier, le Fonds avait noté les performances accomplies par la Mauritanie, notamment dans le cadre de la politique monétaire initiée par la Banque Centrale (BCM) qui avait entrepris un vrai travail de modernisation du système bancaire, à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication et qui s'était traduite par la création de la GIMTEL, "une société interbancaire chargée de la monétique et de la télécompensation des chèques et des virements, mutualisée entre l'ensemble des banques mauritaniennes".

Cette structure va permettre, si l'on en croit les experts, l'introduction de la monétique et du paiement électronique, mais aussi, la

télécompensation par la gestion en temps réel de l'échange des chèques et des virements bancaires.

Les efforts de la BCM avaient aussi permis d'assainir le marché des changes, en réduisant l'écart entre le marché bancaire et le marché noir, alors "que l'écart dépassait 20% entre ces 2 marchés il y a 1 an".

Il faut souligner que les relations FMI-Mauritanie s'étaient dégradées entre 1992 et 2004, suites aux données erronées que les autorités fournissaient aux institutions financières internationales. Aujourd'hui, tout cela n'est que mauvais souvenir, avec le passage de la mission prévue du Fonds durant la deuxième moitié de juin qui permettra d'annuler la dette multilatérale (Banque Mondiale et BAD).

Ces résultats remarquables ont été réalisés grâce à la politique de transparence et la gouvernance économique entrepris par le pouvoir de transition, et qui augure d'une croissance forte de 16% au courant de 2006, un taux qui devra friser 26% en 2007.